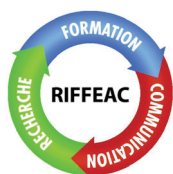


ADEFAC

La formation continue
au service de la gestion
durable des forêts



CONTEXE DU PROJET

Le bassin du Congo abrite le second plus grand ensemble forestier tropical du monde et offre des moyens de subsistance à plus de 60 millions de personnes. L'importance de ces écosystèmes constitue un bien commun mondial et incite à des engagements régionaux concertés en matière de gestion durable des forêts. La filière forêt/bois, de l'exploitation à la transformation, représente pour les pays du bassin du Congo un secteur économique très important, tant au niveau des emplois (25% des emplois formels) que de sa contribution à l'économie régionale (7% du PIB).

Depuis 2005, le RIFFEAC est devenu l'opérateur technique de la COMIFAC pour la mise en œuvre des directives régionales en matière de formation déclinées à partir de l'Axe transversal 1 du Plan de Convergence révisé de 2015. Les cadres de cette collaboration ont été formalisés par la signature d'un protocole de collaboration RIFFEAC-COMIFAC en 2017. En 2018, le RIFFEAC et l'ATIBT ont signé un accord de partenariat visant au développement d'une approche régionale de formation continue, pilotée par la demande du secteur économique.

En accord avec son plan d'orientation stratégique 2020-2022, l'Agence Française de Développement (AFD) appuie le RIFFEAC à travers le projet d'Appui au Développement de la Formation Continue dans la Filière Forêt-Bois en Afrique Centrale (**ADEFAC**) qui s'inscrit en cohérence avec ses engagements « 100% accord de Paris » et « 100% lien social ». Le projet ADEFAC intervient à la suite d'un précédent appui de l'AFD à la formation dans le secteur forêt-bois, le Projet d'Appui au Renforcement de l'Adéquation Formation-Emploi (PARAFE), à l'issue duquel les acteurs du secteur forêt-bois-formation ont exprimé l'intérêt à continuer de travailler conjointement pour le développement de la formation continue.

Le RIFFEAC est le signataire de la convention de subvention N° CZZ2499 avec l'AFD pour la mise en œuvre du projet ADEFAC et l'ATIBT est Maître d'Ouvrage Délégué.



AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ ET LES QUALIFICATIONS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS AFIN DE CONTRIBUER À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

Le projet vise la mise en place d'un dispositif flexible et opérationnel d'amélioration des compétences, en s'appuyant sur les institutions de formation et le tissu des grandes entreprises, des PME et des artisans suivant 3 grands axes :

1. Un appui aux acteurs privés de la filière forêt-bois pour l'identification et la structuration de leurs besoins en formation continue, au développement de la fonction formation dans l'entreprise et/ou au niveau des groupements ou syndicats professionnels et renforcement de leurs compétences :

- 80 personnes en charge de ressources humaines ou de groupements de grandes entreprises en gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC)
- Des appuis aux groupements de PME et artisans pour l'analyse des besoins et l'intégration de la fonction formation au service de leurs membres
- 640 employés et artisans formés dans des domaines techniques
- Un appui pour attirer les vocations dans la filière bois (fiches métiers, spots radio, événements, etc.)
- Identification sur le site internet du RIFFEAC des formations et formateurs reconnus par le secteur.

2. Le déploiement d'une offre de formation continue de qualité, portée par les institutions de formation d'Afrique centrale

- Renforcement d'un pool de 160-200 formateurs en formation d'adultes
- Mise en place d'un système de certification de la qualité des formations
- Déploiement de modules de formation continue testés et évalués
- Regroupement des formations disponibles dans un catalogue et sur les sites internet du RIFFEAC et de l'ATIBT.

3. Une réflexion sur les conditions de pérennisation institutionnelles et financières de la formation continue pour la filière en lien avec les dynamiques régionales et nationales

- Accompagnement d'un groupe de travail thématique pluridisciplinaire « formation continue » pour une gestion partagée de la formation au-delà du projet
- L'identification de systèmes pérennes de financement et un ancrage institutionnel.

Toutes les actions du projet seront menées avec une attention particulière portée aux questions de durabilité, de légalité et de traçabilité du bois, ainsi qu'aux aspects liés au genre.

Une partie des acquis du projet sera capitalisée dans un Guide d'utilisation des bois tropicaux en Afrique centrale" pour accompagner le développement de produits transformés de qualité sur les marchés locaux et internationaux.

BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

- Les administrations publiques, représentations régionales (COMIFAC et CEEAC), nationales (Ministères en charge de forêts, de l'industrie, de la formation, et des PME) et locales bénéficieront du projet par son appui à la réalisation des politiques de renforcement de capacités.
- Le secteur privé de la filière forêt-bois, à travers une meilleure offre de formation continue pour son personnel, notamment dans le domaine de la transformation du bois, et avec une attention particulière pour les PME et artisans ayant des activités de transformation.
- Les instituts de formations, universités, centres et écoles de formation privés ou publiques, lycées techniques et centres d'excellence, peuvent bénéficier du projet à travers des appuis pour développer des modules de formation continue certifiés pour leur qualité, des appuis organisationnels et un renforcement des capacités d'enseignement de leurs formateurs (titulaires, vacataires, professionnels des entreprises, etc.).

LOCALISATION DU PROJET

**Cameroun, Congo, Gabon et
République Démocratique du Congo**

Pour plus d'informations contactez-nous :
communication@riffeac.org ou RIFFEAC/ATIBT rue
CEPER - Bâtiment Annexe ANAFOR B.P. 2013 Yaoundé